

B2

CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

« Compréhension et expression »

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

<p>I. Grammaire et orthographe</p>	<p>Exercices de grammaire et d'orthographe.</p>		<p>/ 25</p>
<p>II. Compréhension écrite</p>	<p>Questions de compréhension portant sur un texte relevant des sciences humaines et sociales ou un extrait d'œuvre littéraire – tous genres et toutes époques possibles d'une longueur de 1000 mots environ.</p>		<p>/ 13</p>
<p>III. Production écrite</p>	<p>À partir du texte de la compréhension écrite, il sera demandé de rédiger un texte de 300 mots environ. Deux sujets au choix seront proposés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sujet d'imagination : rédiger un récit, une lettre, un dialogue. 2. Sujet d'argumentation : contribuer à un débat, exprimer un jugement, défendre un point de vue, commenter un fait de civilisation. 	<p>2h30</p>	<p>/ 12</p>
<p>IV. Compréhension orale</p>	<p>Questions de compréhension sur un document audio ou vidéo (sciences humaines et sociales, arts, littéraire), d'une durée de 7 minutes environ. (deux écoutes).</p>	<p>25 minutes environ</p>	<p>/ 25</p>
<p>V. Production orale</p>	<p>Exposé à partir d'un texte de sciences humaines et sociales, culturel ou littéraire de 300 mots environ, suivi d'un entretien avec le jury.</p>	<p>35 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de préparation : 20 minutes - Temps de passage : 15 minutes 	<p>/ 25</p>

L'admission est prononcée à 50/100.
 Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale, est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.
 Durée des épreuves écrites et orales : 3h30